



MAURICE LEBLANC

# l'aiguille creuse

une aventure d'Arsène Lupin

## **Sommaire**

- I. Le coup de feu
- II. Le coup de feu
- III. Le cadavre
- IV. Face à face
- V. Sur la piste
- VI. Un secret historique
- VII. Le Traité de l'Aiguille
- VIII. De César à Lupin
- IX. Sésame, ouvre-toi !
- X. Le trésor des rois de France

# I

## **Le coup de feu**

Raymonde prêta l'oreille. De nouveau et par deux fois le bruit se fit entendre, assez net pour qu'on pût le détacher de tous les bruits confus qui formaient le grand silence nocturne, mais si faible qu'elle n'aurait su dire s'il était proche ou lointain, s'il se produisait entre les murs du vaste château, ou dehors, parmi les retraites ténébreuses du parc.

Doucement elle se leva. Sa fenêtre était entrouverte, elle en écarta les battants. La clarté de la lune reposait sur un calme paysage de pelouses et de bosquets où les ruines éparses de l'ancienne abbaye se découpaient en silhouettes tragiques, colonnes tronquées, ogives incomplètes, ébauches de portiques et lambeaux d'arcs-boutants. Un peu d'air flottait à la surface des choses, glissant à travers les rameaux nus et immobiles des arbres, mais agitant les petites feuilles naissantes des massifs.

Et soudain, le même bruit... C'était vers sa gauche et au-dessous de l'étage qu'elle habitait, par conséquent dans les salons qui occupaient l'aile occidentale du château.

Bien que vaillante et forte, la jeune fille sentit l'angoisse de la peur. Elle passa ses vêtements de nuit et prit les allumettes.

- Raymonde... Raymonde...

Une voix faible comme un souffle l'appelait de la chambre voisine dont la porte n'avait pas été fermée. Elle s'y rendait

à tâtons, lorsque Suzanne, sa cousine, sortit de cette chambre et s'effondra dans ses bras.

- Raymonde... c'est toi ?... tu as entendu ?...

- Oui... tu ne dors donc pas ?

- Je suppose que c'est le chien qui m'a réveillée... il y a longtemps... Mais il n'aboie plus. Quelle heure peut-il être ?

- Quatre heures environ.

- Écoute... On marche dans le salon.

- Il n'y a pas de danger, ton père est là, Suzanne.

- Mais il y a du danger pour lui. Il couche à côté du petit salon.

- M. Daval est là aussi...

- À l'autre bout du château... Comment veux-tu qu'il entende ?

Elles hésitaient, ne sachant à quoi se résoudre. Appeler ? Crier au secours ? Elles n'osaient, tellement le bruit même de leur voix leur semblait redoutable. Mais Suzanne qui s'était approchée de la fenêtre étouffa un cri.

- Regarde... un homme près du bassin.

Un homme en effet s'éloignait d'un pas rapide. Il portait sous le bras un objet d'assez grandes dimensions dont elles ne purent discerner la nature, et qui, en ballottant contre sa jambe, contrariait sa marche. Elles le virent qui passait près de l'ancienne chapelle et qui se dirigeait vers une petite porte dont le mur était percé. Cette porte devait être

ouverte, car l'homme disparut subitement, et elles n'entendirent point le grincement habituel des gonds.

- Il venait du salon, murmura Suzanne.

- Non, l'escalier et le vestibule l'auraient conduit bien plus à gauche... À moins que...

Une même idée les secoua. Elles se penchèrent. Au-dessous d'elles, une échelle était dressée contre la façade et s'appuyait au premier étage. Une lueur éclairait le balcon de pierre. Et un autre homme qui portait aussi quelque chose enjamba ce balcon, se laissa glisser le long de l'échelle et s'enfuit par le même chemin.

Suzanne, épouvantée, sans forces, tomba à genoux, balbutiant :

- Appelons !... appelons au secours !...

- Qui viendrait ? ton père... Et s'il y a d'autres hommes et qu'on se jette sur lui ?

- On pourrait avertir les domestiques... ta sonnette communique avec leur étage.

- Oui... oui... peut-être, c'est une idée... Pourvu qu'ils arrivent à temps !

Raymonde chercha près de son lit la sonnerie électrique et la pressa du doigt. Un timbre en haut vibra, et elles eurent l'impression que, d'en bas, on avait dû en percevoir le son distinct.

Elles attendirent. Le silence devenait effrayant, et la brise elle-même n'agitait plus les feuilles des arbustes.

- J'ai peur... j'ai peur... répétait Suzanne.

Et, tout à coup, dans la nuit profonde, au-dessous d'elles, le bruit d'une lutte, un fracas de meubles bousculés, des exclamations, puis, horrible, sinistre, un gémissement rauque, le râle d'un être qu'on égorge...

Raymonde bondit vers la porte. Suzanne s'accrocha désespérément à son bras.

- Non... ne me laisse pas... j'ai peur.

Raymonde la repoussa et s'élança dans le corridor, bientôt suivie de Suzanne qui chancelait d'un mur à l'autre en poussant des cris. Elle parvint à l'escalier, dégringola de marche en marche, se précipita sur la grande porte du salon et s'arrêta net, clouée au seuil, tandis que Suzanne s'affaissait à ses côtés. En face d'elles, à trois pas, il y avait un homme qui tenait à la main une lanterne. D'un geste, il la dirigea vers les deux jeunes filles, les aveuglant de lumière, regarda longuement leurs visages, puis sans se presser, avec les mouvements les plus calmes du monde, il prit sa casquette, ramassa un chiffon de papier et deux brins de paille, effaça des traces sur le tapis, s'approcha du balcon, se retourna vers les jeunes filles, les salua profondément, et disparut.

La première, Suzanne courut au petit boudoir qui séparait le grand salon de la chambre de son père. Mais dès l'entrée, un spectacle affreux la terrifia. À la lueur oblique de la lune on apercevait à terre deux corps inanimés, couchés l'un près de l'autre.

- Père !... père !... c'est toi ?... qu'est-ce que tu as ? s'écria-t-elle affolée, penchée sur l'un d'eux.

Au bout d'un instant, le comte de Gesvres remua. D'une voix brisée, il dit :

- Ne crains rien... je ne suis pas blessé... Et Daval ? est-ce qu'il vit ? le couteau ?... le couteau ?...

À ce moment, deux domestiques arrivaient avec des bougies. Raymonde se jeta devant l'autre corps et reconnut Jean Daval, le secrétaire et l'homme de confiance du comte. Sa figure avait déjà la pâleur de la mort.

Alors elle se leva, revint au salon, prit, au milieu d'une panoplie accrochée au mur, un fusil qu'elle savait chargé, et passa sur le balcon. Il n'y avait, certes, pas plus de cinquante à soixante secondes que l'individu avait mis le pied sur la première barre de l'échelle. Il ne pouvait donc être bien loin d'ici, d'autant plus qu'il avait eu la précaution de déplacer l'échelle pour qu'on ne pût s'en servir. Elle l'aperçut bientôt, en effet, qui longeait les débris de l'ancien cloître. Elle épaula, visa tranquillement et fit feu. L'homme tomba.

- Ça y est ! ça y est ! proféra l'un des domestiques, on le tient celui-là. J'y vais.

- Non, Victor, il se relève... descendez l'escalier, et filez sur la petite porte. Il ne peut se sauver que par là.

Victor se hâta, mais avant même qu'il ne fût dans le parc, l'homme était retombé. Raymonde appela l'autre domestique.

- Albert, vous le voyez là-bas ? près de la grande arcade ?...

- Oui, il rampe dans l'herbe... il est fichu...

- Surveillez-le d'ici.

- Pas moyen qu'il échappe. À droite des ruines, c'est la pelouse découverte...

- Et Victor garde la porte à gauche, dit-elle en reprenant son fusil.

- N'y allez pas, Mademoiselle !

- Si, si, dit-elle, l'accent résolu, les gestes saccadés, laissez-moi... il me reste une cartouche... S'il bouge...

Elle sortit. Un instant après, Albert la vit qui se dirigeait vers les ruines. Il lui cria de la fenêtre :

- Il s'est traîné derrière l'arcade. Je ne le vois plus... attention, Mademoiselle...

Raymonde fit le tour de l'ancien cloître pour couper toute retraite à l'homme, et bientôt Albert la perdit de vue. Au bout de quelques minutes, ne la revoyant pas, il s'inquiéta, et, tout en surveillant les ruines, au lieu de descendre par l'escalier, il s'efforça d'atteindre l'échelle. Quand il y eut réussi, il descendit rapidement et courut droit à l'arcade près de laquelle l'homme lui était apparu pour la dernière fois. Trente pas plus loin, il trouva Raymonde qui cherchait Victor.

- Eh bien ? fit-il.

- Impossible de mettre la main dessus, dit Victor.

- La petite porte ?

- J'en viens... voici la clef.

- Pourtant... il faut bien...

- Oh ! son affaire est sûre... D'ici dix minutes, il est à nous, le bandit.

Le fermier et son fils, réveillés par le coup de fusil, arrivaient de la ferme dont les bâtiments s'élevaient assez loin sur la droite, mais dans l'enceinte des murs ; ils n'avaient rencontré personne.

- Parbleu, non, fit Albert, le gredin n'a pas pu quitter les ruines... On le dénichera au fond de quelque trou.

Ils organisèrent une battue méthodique, fouillant chaque buisson, écartant les lourdes traînes de lierre enroulées autour du fût des colonnes. On s'assura que la chapelle était bien fermée et qu'aucun des vitraux n'était brisé. On contourna le cloître, on visita tous les coins et recoins. Les recherches furent vaines.

Une seule découverte à l'endroit même où l'homme s'était abattu, blessé par Raymonde, on ramassa une casquette de chauffeur, en cuir fauve. Sauf cela, rien.

À six heures du matin, la gendarmerie d'Ouville-la-Rivière était prévenue et se rendait sur, les lieux, après avoir envoyé par exprès au parquet de Dieppe une petite note relatant les circonstances du crime, la capture imminente du principal coupable, *la découverte de son couvre-chef et du poignard avec lequel il avait perpétré son forfait*. À dix heures, deux autos descendaient la pente légère qui aboutit au château. L'une, vénérable calèche, contenait le substitut du procureur et le juge d'instruction accompagné de son greffier. Dans l'autre, modeste cabriolet, avaient pris place deux jeunes reporters, représentant le *Journal de Rouen* et une grande feuille parisienne.

Le vieux château apparut. Jadis demeure abbatiale des prieurs d'Ambrumésy, mutilé par la Révolution, restauré par

le comte de Gesvres auquel il appartient depuis vingt ans, il comprend un corps de logis que surmonte un pinacle où veille une horloge, et deux ailes dont chacune est enveloppée d'un perron à balustrade de pierre. Par-dessus les murs du parc et au-delà du plateau que soutiennent les hautes falaises normandes, on aperçoit, entre les villages de Sainte-Marguerite et de Varangeville, la ligne bleue de la mer.

Là vivait le comte de Gesvres avec sa fille Suzanne, jolie et frêle créature aux cheveux blonds, et sa nièce Raymonde de Saint-Véran, qu'il avait recueillie deux ans auparavant lorsque la mort simultanée de son père et de sa mère laissa Raymonde orpheline. L'existence était calme et régulière au château. Quelques voisins y venaient de temps à autre. L'été, le comte menait les deux jeunes filles presque chaque jour à Dieppe. Lui, c'était un homme de taille élevée, de belle figure grave, aux cheveux grisonnants. Très riche, il gérait lui-même sa fortune et surveillait ses propriétés avec l'aide de son secrétaire Jean Daval.

Dès l'entrée, le juge d'instruction recueillit les premières constatations du brigadier de gendarmerie Quevillon. La capture du coupable, toujours imminente d'ailleurs, n'était pas encore effectuée, mais on tenait toutes les issues du parc. Une évasion était impossible.

La petite troupe traversa ensuite la salle capitulaire et le réfectoire situés au rez-de-chaussée, et gagna le premier étage. Aussitôt, l'ordre parfait du salon fut remarqué. Pas un meuble, pas un bibelot qui ne parussent occuper leur place habituelle, et pas un vide parmi ces meubles et ces bibelots. À droite et à gauche étaient suspendues de magnifiques tapisseries flamandes à personnages. Au fond, sur les panneaux, quatre belles toiles, dans leurs cadres du temps, représentaient des scènes mythologiques. C'étaient les

célèbres tableaux de Rubens légués au comte de Gesvres, ainsi que les tapisseries de Flandre, par son oncle maternel, le marquis de Bodadilla, grand d'Espagne. M. Filleul, le juge d'instruction, observa :

- Si le vol fut le mobile du crime, ce salon en tout cas n'en a pas été l'objet.

- Qui sait ? fit le substitut, qui parlait peu, mais toujours dans un sens contraire aux opinions du juge.

- Voyons, cher Monsieur, le premier soin d'un voleur eût été de déménager ces tapisseries et ces tableaux dont la renommée est universelle.

- Peut-être n'en a-t-on pas eu le loisir.

- C'est ce que nous allons savoir.

À ce moment, le comte de Gesvres entra, suivi du médecin. Le comte, qui ne semblait pas se ressentir de l'agression dont il avait été victime, souhaita la bienvenue aux deux magistrats. Puis il ouvrit la porte du boudoir.

La pièce, où personne n'avait pénétré depuis le crime, sauf le docteur, offrait, à l'encontre du salon, le plus grand désordre. Deux chaises étaient renversées, une des tables démolie, et plusieurs autres objets, une pendule de voyage, un classeur, une boîte de papier à lettres, gisaient à terre. Et il y avait du sang à certaines des feuilles blanches éparpillées.

Le médecin écarta le drap qui cachait le cadavre. Jean Daval, habillé de ses vêtements ordinaires de velours et chaussé de bottines ferrées, était étendu sur le dos, un de ses bras replié sous lui. On avait ouvert sa chemise, et l'on apercevait une large blessure qui trouait sa poitrine.

- La mort a dû être instantanée, déclara le docteur... un coup de couteau a suffi.

- C'est sans doute, dit le juge, le couteau que j'ai vu sur la cheminée du salon, près d'une casquette de cuir ?

- Oui, certifia le comte de Gesvres, le couteau fut ramassé ici même. Il provient de la panoplie du salon d'où ma nièce, Mlle de Saint-Véran, arracha le fusil. Quant à la casquette de chauffeur, c'est évidemment celle du meurtrier.

M. Filleul étudia encore certains détails de la pièce, adressa quelques questions au docteur, puis pria M. de Gesvres de lui faire le récit de ce qu'il avait vu et de ce qu'il savait. Voici en quels termes le comte s'exprima :

- C'est Jean Daval qui m'a réveillé. Je dormais mal d'ailleurs, avec des éclairs de lucidité où j'avais l'impression d'entendre des pas, quand tout à coup, en ouvrant les yeux, je l'aperçus au pied de mon lit, sa bougie à la main, et tout habillé comme il l'est actuellement, car il travaillait souvent très tard dans la nuit. Il semblait fort agité, et il me dit à voix basse : « Il y a des gens dans le salon. » En effet, je perçus du bruit. Je me levai et j'entrebâillai doucement la porte de ce boudoir. Au même instant, cette autre porte qui donne sur le grand salon était poussée, et un homme apparaissait qui bondit sur moi et m'étourdit d'un coup de poing à la tempe. Je vous raconte cela sans aucun détail, Monsieur le juge d'instruction, pour cette raison que je ne me souviens que des faits principaux et que ces faits se sont passés avec une extraordinaire rapidité.

- Et après ?

- Après, je ne sais plus... Quand je suis revenu à moi, Daval était étendu, mortellement frappé.

- À première vue, vous ne soupçonnez personne ?

- Personne.

- Vous n'avez aucun ennemi ?

- Je ne m'en connais pas.

- M. Daval n'en avait pas non plus ?

- Daval ! un ennemi ? C'était la meilleure créature qui fût. Depuis vingt ans que Jean Daval était mon secrétaire, et, je puis le dire, mon confident, je n'ai jamais vu autour de lui que des sympathies et des amitiés.

- Pourtant, il y a eu escalade, il y a eu meurtre, il faut bien un motif à tout cela.

- Le motif ? mais c'est le vol, purement et simplement.

- On vous a donc volé quelque chose ?

- Rien.

- Alors ?

- Alors, si l'on n'a rien volé et s'il ne manque rien, on a du moins emporté quelque chose.

- Quoi ?

- Je l'ignore. Mais ma fille et ma nièce vous diront, en toute certitude, qu'elles ont vu successivement deux hommes traverser le parc, et que ces deux hommes portaient d'assez volumineux fardeaux.

- Ces demoiselles...

- Ces demoiselles ont rêvé ? je serais tenté de le croire, car, depuis ce matin, je m'épuise en recherches et en suppositions. Mais il est aisé de les interroger.

On fit venir les deux cousines dans le grand salon. Suzanne, toute pâle et tremblante encore, pouvait à peine parler. Raymonde, plus énergique et plus virile, plus belle aussi avec l'éclat doré de ses yeux bruns, raconta les événements de la nuit et la part qu'elle y avait prise.

- De sorte, Mademoiselle, que votre déposition est catégorique ?

- Absolument. Les deux hommes qui traversaient le parc emportaient des objets.

- Et le troisième ?

- Il est parti d'ici les mains vides.

- Sauriez-vous nous donner son signalement ?

- Il n'a cessé de nous éblouir avec sa lanterne. Tout au plus dirai-je qu'il est grand et lourd d'aspect...

- Est-ce ainsi qu'il vous est apparu, Mademoiselle ? demanda le juge à Suzanne de Gesvres.

- Oui... ou plutôt non... fit Suzanne en réfléchissant... moi, je l'ai vu de taille moyenne et mince.

M. Filleul sourit, habitué aux divergences d'opinion et de vision chez les témoins d'un même fait.

- Nous voici donc en présence d'une part d'un individu, celui du salon qui est à la fois grand et petit, gros et mince et, de l'autre, de deux individus, ceux du parc, que l'on

accuse d'avoir enlevé de ce salon des objets... qui s'y trouvent encore.

M. Filleul était un juge de l'école ironiste, comme il le disait lui-même. C'était aussi un juge qui ne détestait point la galerie ni les occasions de montrer au public son savoir-faire, ainsi que l'attestait le nombre croissant des personnes qui se pressaient dans le salon. Aux journalistes s'étaient joints le fermier et son fils, le jardinier et sa femme, puis le personnel du château, puis les deux chauffeurs qui avaient amené les voitures de Dieppe. Il reprit :

- Il s'agirait aussi de se mettre d'accord sur la façon dont a disparu ce troisième personnage. Vous avez tiré avec ce fusil, Mademoiselle, et de cette fenêtre ?

- Oui, l'homme atteignait la pierre tombale presque enfouie sous les ronces, à gauche du cloître.

- Mais il s'est relevé ?

- À moitié seulement. Victor est aussitôt descendu pour garder la petite porte, et je l'ai suivi, laissant ici en observation notre domestique Albert.

Albert à son tour fit sa déposition, et le juge conclut :

- Par conséquent, d'après vous, le blessé n'a pu s'enfuir par la gauche, puisque votre camarade surveillait la porte, ni par la droite, puisque vous l'auriez vu traverser la pelouse. Donc, logiquement, il est, à l'heure actuelle, dans l'espace relativement restreint que nous avons sous les yeux.

- C'est ma conviction.

- Est-ce la vôtre, Mademoiselle ?

- Oui.

- Et la mienne aussi, fit Victor.

Le substitut du procureur s'écria, d'un ton narquois :

- Le champ des investigations est étroit, il n'y a qu'à continuer les recherches commencées depuis quatre heures.

- Peut-être serons-nous plus heureux.

M. Filleul prit sur la cheminée la casquette en cuir, l'examina, et, appelant le brigadier de gendarmerie, lui dit à part :

- Brigadier, envoyez immédiatement un de vos hommes à Dieppe, chez le chapelier Maigret, et que M. Maigret nous dise, si possible, à qui fut vendue cette casquette.

« Le champ des investigations », selon le mot du substitut, se limitait à l'espace compris entre le château, la pelouse de droite, et l'angle formé par le mur de gauche et par le mur opposé au château ; c'est-à-dire un quadrilatère d'environ cent mètres de côté, où surgissaient çà et là les ruines d'Ambrumésy, le monastère si célèbre au moyen âge.

Tout de suite, dans l'herbe foulée, on nota le passage du fugitif. À deux endroits, des traces de sang noirci, presque desséché, furent observées. Après le tournant de l'arcade, qui marquait l'extrémité du cloître, il n'y avait plus rien, la nature du sol, tapissé d'aiguilles de pin, ne se prêtant plus à l'empreinte d'un corps. Mais alors, comment le blessé aurait-il pu échapper aux regards de la jeune fille, de Victor et d'Albert ? Quelques fourrés, que les domestiques et les

gendarmes avaient battus, quelques pierres tombales sous lesquelles on avait exploré, et c'était tout.

Le juge d'instruction se fit ouvrir par le jardinier, qui en avait la clef, la Chapelle-Dieu, véritable bijou de sculpture que le temps et les révolutions avaient respecté, et qui fut toujours considérée, avec les fines ciselures de son porche et le menu peuple de ses statuette, comme une des merveilles du style gothique normand. La chapelle, très simple à l'intérieur, sans autre ornement que son autel de marbre, n'offrait aucun refuge. D'ailleurs, il eût fallu s'y introduire. Par quel moyen ?

L'inspection aboutissait à la petite porte qui servait d'entrée aux visiteurs des ruines. Elle donnait sur un chemin creux resserré entre l'enceinte et un bois-taillis où se voyaient des carrières abandonnées. M. Filleul se pencha : la poussière du chemin présentait des marques de pneumatiques, à bandages antidérapants. De fait, Raymonde et Victor avaient cru entendre, après le coup de fusil, le halètement d'une auto. Le juge d'instruction insinua :

- Le blessé aura rejoint ses complices.
- Impossible ! s'écria Victor. J'étais là, alors que Mademoiselle et Albert l'apercevaient encore.
- Enfin, quoi, il faut pourtant bien qu'il soit quelque part ! Dehors ou dedans, nous n'avons pas le choix !
- Il est ici, dirent les domestiques avec obstination.

Le juge haussa les épaules et s'en retourna vers le château, assez morose. Décidément l'affaire s'annonçait mal. Un vol où rien n'était volé, un prisonnier invisible, il n'y avait pas de quoi se réjouir.

Il était tard. M. de Gesvres pria les magistrats à déjeuner ainsi que les deux journalistes. On mangea silencieusement, puis M. Filleul retourna dans le salon où il interrogea les domestiques. Mais le trot d'un cheval résonna du côté de la cour, et, un instant après, le gendarme que l'on avait envoyé à Dieppe, entra :

- Eh bien ! vous avez vu le chapelier ? s'écria le juge, impatient d'obtenir enfin un renseignement.

- La casquette a été vendue à un chauffeur.

- Un chauffeur !

- Oui, un chauffeur qui s'est arrêté avec sa voiture devant le magasin et qui a demandé si on pouvait lui fournir, pour l'un de ses clients, une casquette de chauffeur en cuir jaune. Il restait celle-là. Il a payé sans même s'occuper de la pointure, et il est parti. Il était très pressé.

- Quelle sorte de voiture ?

- Un coupé à quatre places.

- Et quel jour était-ce ?

- Quel jour ? Mais ce matin.

- Ce matin ? Qu'est-ce que vous me chantez là ?

- La casquette a été achetée ce matin.

- Mais c'est impossible, puisqu'elle a été trouvée cette nuit dans le parc. Pour cela il fallait qu'elle y fût, et par conséquent qu'elle eût été achetée auparavant.

- Ce matin. Le chapelier me l'a dit.

Il y eut un moment d'effarement. Le juge d'instruction, stupéfait, tâchait de comprendre. Soudain, il sursauta, frappé d'un coup de lumière.

- Qu'on amène le chauffeur qui nous a conduits ce matin !

Le brigadier de gendarmerie et son subordonné coururent en hâte vers les écuries. Au bout de quelques minutes, le brigadier revenait seul.

- Le chauffeur ?

- Il s'est fait servir à la cuisine, il a déjeuné, et puis...

- Et puis ?

- Il a filé.

- Avec sa voiture ?

- Non. Sous prétexte d'aller voir un de ses parents à Ouville, il a emprunté la bicyclette du palefrenier. Voici son chapeau et son paletot.

- Mais il n'est pas parti tête nue ?

- Il a tiré de sa poche une casquette et il l'a mise.

- Une casquette ?

- Oui, en cuir jaune, paraît-il.

- En cuir jaune ? Mais non, puisque la voilà.

- En effet, Monsieur le juge d'instruction, mais la sienne est pareille.

Le substitut eut un léger ricanement.

- Très drôle ! très amusant ! il y a deux casquettes... L'une, qui était la véritable, et qui constituait notre seule pièce à conviction, est partie sur la tête du pseudo-chauffeur ! L'autre, la fausse, vous l'avez entre les mains. Ah ! le brave homme nous a proprement roulés.

- Qu'on le rattrape ! Qu'on le ramène cria M. Filleul. Brigadier Quevillon, deux de vos hommes à cheval, et au galop !

- Il est loin, dit le substitut.

- Si loin qu'il soit, il faudra bien qu'on mette la main sur lui.

- Je l'espère, mais je crois, Monsieur le juge d'instruction, que nos efforts doivent surtout se concentrer ici. Veuillez lire ce papier que je viens de trouver dans les poches du manteau !

- Quel manteau ?

- Celui du chauffeur.

Et le substitut du procureur tendit à M. Filleul un papier plié en quatre où se lisaient ces quelques mots tracés au crayon, d'une écriture un peu vulgaire :

*Malheur à la demoiselle si elle a tué le patron.*

L'incident causa une certaine émotion.

- À bon entendeur, salut, nous sommes avertis, murmura le substitut.

- Monsieur le comte, reprit le juge d'instruction, je vous supplie de ne pas vous inquiéter. Vous non plus,

Mesdemoiselles. Cette menace n'a aucune importance, puisque la justice est sur les lieux. Toutes les précautions seront prises. Je répons de votre sécurité. Quant à vous, Messieurs, ajouta-t-il en se tournant vers les deux reporters, je compte sur votre discrétion. C'est grâce à ma complaisance que vous avez assisté à cette enquête, et ce serait mal me récompenser...

Il s'interrompit, comme si une idée le frappait, regarda les deux jeunes gens tour à tour, et s'approcha de l'un d'eux :

- À quel journal êtes-vous attaché ?

- Au *Journal de Rouen*.

- Vous avez une carte d'identité ?

- La voici.

Le document était en règle. Il n'y avait rien à dire. M. Filleul interpella l'autre reporter.

- Et vous, Monsieur ?

- Moi ?

- Oui, vous, je vous demande à quelle rédaction vous appartenez.

- Mon Dieu, Monsieur le juge d'instruction, j'écris dans plusieurs journaux...

- Votre carte d'identité ?

- Je n'en ai pas.

- Ah ! et comment se fait-il ?...

- Pour qu'un journal vous délivre une carte, il faut y écrire de façon suivie.

- Eh bien ?

- Eh bien ! je ne suis que collaborateur occasionnel. J'envoie de droite et de gauche des articles qui sont publiés... ou refusés, selon les circonstances.

- En ce cas, votre nom ? vos papiers ?

- Mon nom ne vous apprendrait rien. Quant à mes papiers, je n'en ai pas.

- Vous n'avez pas un papier quelconque faisant foi de votre profession !

- Je n'ai pas de profession.

- Mais enfin, Monsieur, s'écria le juge avec une certaine brusquerie, vous ne prétendez cependant pas garder l'incognito après vous être introduit ici par ruse, et avoir surpris les secrets de la justice.

- Je vous prierai de remarquer, Monsieur le juge d'instruction, que vous ne m'avez rien demandé quand je suis venu, et que, par conséquent, je n'avais rien à dire. En outre, il ne m'a pas semblé que l'enquête fût secrète, puisque tout le monde y assistait... même un des coupables.

Il parlait doucement, d'un ton de politesse infinie. C'était un tout jeune homme, très grand et très mince, vêtu d'un pantalon trop court et d'une jaquette trop étroite. Il avait une figure rose de jeune fille, un front large planté de cheveux en brosse et une barbe blonde mal taillée. Ses yeux brillaient d'intelligence. Il ne semblait nullement

embarrassé et souriait d'un sourire sympathique où il n'y avait pas trace d'ironie.

M. Filleul l'observait avec une méfiance agressive. Les deux gendarmes s'avancèrent. Le jeune homme s'écria gaiement :

- Monsieur le juge d'instruction, il est clair que vous me soupçonnez d'être un des complices. Mais, s'il en était ainsi, ne me serais-je point esquivé au bon moment, selon l'exemple de mon camarade ?

- Vous pouviez espérer...

- Tout espoir eût été absurde. Réfléchissez, Monsieur le juge d'instruction, et vous conviendrez qu'en bonne logique...

M. Filleul le regarda droit dans les yeux, et sèchement :

- Assez de plaisanteries ! Votre nom ?

- Isidore Beautrelet.

- Votre profession ?

- Élève de rhétorique au lycée Janson-de-Sailly.

M. Filleul le regarda dans les yeux, et sèchement :

- Que me chantez-vous là ? Élève de rhétorique...

- Au lycée Janson, rue de la Pompe, numéro...

- Ah ça, mais, s'exclama M. Filleul, vous vous moquez de moi ! Il ne faudrait pas que ce petit jeu se prolongeât !

- Je vous avoue, Monsieur le juge d'instruction, que votre surprise m'étonne. Qu'est-ce qui s'oppose à ce que je sois élève au lycée Janson ? Ma barbe peut-être ? Rassurez-vous, ma barbe est fausse.

Isidore Beautrelet arracha les quelques boucles qui ornaient son menton, et son visage imberbe parut plus juvénile encore et plus rose, un vrai visage de lycéen. Et, tandis qu'un rire d'enfant découvrait ses dents blanches :

- Êtes-vous convaincu, maintenant ? Et vous faut-il encore des preuves ? Tenez, lisez, sur ces lettres de mon père, l'adresse : « *M. Isidore Beautrelet, interne au lycée Janson-de-Sailly.* »

Convaincu ou non, M. Filleul n'avait point l'air de trouver l'histoire à son goût. Il demanda d'un ton bourru :

- Que faites-vous ici ?

- Mais... je m'instruis.

- Il y a des lycées pour cela... le vôtre.

- Vous oubliez, Monsieur le juge d'instruction, qu'aujourd'hui, 23 avril, nous sommes en pleines vacances de Pâques.

- Eh bien ?

- Eh bien, j'ai toute liberté d'employer ces vacances à ma guise.

- Votre père ?...

- Mon père habite loin, au fond de la Savoie, et c'est lui-même qui m'a conseillé un petit voyage sur les côtes de la

Manche.

- Avec une fausse barbe ?

- Oh ! ça non. L'idée est de moi. Au lycée, nous parlons beaucoup d'aventures mystérieuses, nous lisons des romans policiers où l'on se déguise. Nous imaginons des tas de choses compliquées et terribles. Alors j'ai voulu m'amuser et j'ai mis une fausse barbe. En outre, j'avais l'avantage qu'on me prenait au sérieux et je me faisais passer pour un reporter parisien. C'est ainsi qu'hier soir, après plus d'une semaine insignifiante, j'ai eu le plaisir de connaître mon confrère de Rouen, et que, ce matin, ayant appris l'affaire d'Ambrumésy, il m'a proposé fort aimablement de l'accompagner et de louer une voiture de compte à demi.

Isidore Beautrelet disait tout cela avec une simplicité franche, un peu naïve, et dont il n'était point possible de ne pas sentir le charme. M. Filleul lui-même, tout en se tenant sur une réserve défiante, se plaisait à l'écouter.

Il lui demanda d'un ton moins bourru :

- Et vous êtes content de votre expédition ?

- Ravi ! Je n'avais jamais assisté à une affaire de ce genre, et celle-ci ne manque pas d'intérêt.

- Ni de ces complications mystérieuses que vous prenez si fort.

- Et qui sont si passionnantes, Monsieur le juge d'instruction ! Je ne connais pas d'émotion plus grande que de voir tous les faits qui sortent de l'ombre, qui se groupent les uns contre les autres, et qui forment peu à peu la vérité probable.

- La vérité probable, comme vous y allez, jeune homme ! Est-ce à dire que vous avez, déjà prête, votre petite solution de l'énigme ?

- Oh ! non, repartit Beautrelet en riant... Seulement... il me semble qu'il y a certains points où il n'est pas impossible de se faire une opinion, et d'autres, même, tellement précis, qu'il suffit... de conclure.

- Eh ! mais, cela devient très curieux et je vais enfin savoir quelque chose. Car, je vous le confesse à ma grande honte, je ne sais rien.

- C'est que vous n'avez pas eu le temps de réfléchir, Monsieur le juge d'instruction. L'essentiel est de réfléchir. Il est si rare que les faits ne portent pas en eux-mêmes leur explication. N'est-ce pas votre avis ? En tout cas je n'en ai pas constaté d'autres que ceux qui sont consignés au procès-verbal.

- À merveille ! De sorte que si je vous demandais quels furent les objets volés dans ce salon ?

- Je vous répondrais que je les connais.

- Bravo ! Monsieur en sait plus long là-dessus que le propriétaire lui-même ! M. de Gesvres a son compte : M. Beautrelet n'a pas le sien. Il lui manque une bibliothèque et une statue grandeur nature que personne n'avait jamais remarquées. Et si je vous demandais le nom du meurtrier ?

- Je vous répondrais également que je le connais.

Il y eut un sursaut chez tous les assistants. Le substitut et le journaliste se rapprochèrent. M. de Gesvres et les deux jeunes filles écoutaient attentivement, impressionnés par l'assurance tranquille de Beautrelet.